

Hauts-de-France, Aisne  
Vaux-Andigny  
18bis rue René-Godain

## Maison

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA00079595  
Date de l'enquête initiale : 1990  
Date(s) de rédaction : 1991  
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Wassigny  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : maison  
Parties constituantes non étudiées : cour, jardin

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : . 1833 C2 986, 996, 997 ; . 1990 AH 216 A 221

### Historique

Maison figurant sur le cadastre de 1833.  
Période(s) principale(s) : 18e siècle, 19e siècle (?)

### Description

#### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; calcaire ; pierre de taille ; pierre avec brique en remplissage  
Matériau(x) de couverture : ardoise  
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, comble à surcroît  
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon découvert

#### Typologies et état de conservation

Typologies : pignon à vimberges

### Statut, intérêt et protection

L'intégralité du dossier est consultable au centre de documentation de l'Inventaire et du Patrimoine culturel.  
Statut de la propriété : propriété privée

## Illustrations



Vue d'ensemble nord-est.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_19920201301Z

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Le canton de Wassigny - Le territoire de la commune de Vaux-Andigny (IA00079585) Hauts-de-France, Aisne, Vaux-Andigny

Les maisons et les fermes du canton de Wassigny (IA00079460)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Bernadette Demetz

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue d'ensemble nord-est.

IVR22\_19920201301Z

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation